

l'ACDI continuant à cofinancer cette activité indépendamment du pays dans lequel elle pourrait être menée (instrument a) susmentionné).

Deuxièmement, le Fonds canadien financé par l'ACDI s'est avéré un moyen remarquablement souple et rapide de répondre à un large éventail de besoins de base et d'intérêts canadiens (instrument b) susmentionné). Il exerce un impact marqué sur le développement local. Il est un excellent moyen de « hisser le drapeau canadien » et comble un désir de présence au niveau mondial.

Troisièmement, les pays de la zone 1 sont dans un état désespéré et nécessitent un engagement focalisé de gouvernement à gouvernement de la part des pays donateurs. Leurs économies sont essentiellement stagnantes, et leur gestion politique et économique est faible ou dysfonctionnelle. Leur capacité d'attirer des ressources financières privées est très faible. Ils auront inévitablement et malheureusement besoin de secours d'urgence pour pouvoir gérer les catastrophes naturelles et les crises provoquées par l'homme (instrument c) susmentionné). Mais il est tout aussi essentiel de répondre aux besoins de développement à plus long terme. Un engagement de cette nature tente d'éviter les catastrophes politiques et économiques qui ont grandement accru les budgets de prestation de secours d'urgence, de maintien de la paix, de redressement et de reconstruction, et de jeter les bases d'un futur développement. Ce travail doit être réalisé en reconnaissant pleinement que ces pays n'ont pas les institutions et les ressources leur permettant de soutenir eux-mêmes leurs efforts de développement, et aussi en tenant compte des compressions apportées à nos ressources financières. De tous les donateurs du CAD, c'est le Canada qui a le plus grand nombre de bénéficiaires. Pour fournir l'aide la plus efficace possible, l'ACDI devrait focaliser son mandat de façon à concentrer davantage ses efforts sur un nombre limité de pays de la zone 1, et surtout sur le développement des besoins humains essentiels et sur l'amélioration des pratiques locales touchant les droits civils et politiques—qui doivent sous-tendre nos investissements d'aide au développement (instrument d) susmentionné). Comme la pauvreté est généralisée, que le nombre des bénéficiaires potentiels est important et que les ressources financières ont été réduites, on pourrait sélectionner de 10 à 15 pays. Le grand défi est donc nettement un effort concerté et coordonné entre les donateurs multilatéraux et bilatéraux. Les interventions bilatérales compléteraient les efforts plus globaux des institutions financières internationales.²⁴ Cette approche renforcerait l'expertise de l'ACDI (qui n'aurait plus à tenter de tout faire pour tout le monde); elle devrait simplifier les opérations et

²⁴ Certaines activités bilatérales d'établissement de partenariats entre des institutions et le secteur privé pourraient occasionnellement s'avérer utiles et devraient être encouragées par le biais des programmes des institutions financières multilatérales, y compris la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Mais une telle coopération ne devrait pas être l'objectif premier de l'aide aux pays de la Zone 1.